

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ...E.B.F..... Section/Spécialité/Série : ...10.00E.....

Epreuve : ...10.1..... Matière : ...0746..... Session : ...2018.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Famille et prestige dans le monde grec et à Rome

Nda = Sauf indications bibliographiques contemporaines, les dates mentionnées dans cette copie se situent avant notre ère.

En 480, peu avant la bataille de Salamine entre Grecs et Perses, la jeune grecque Hydne de Cyzène et son père plongent dans la mer afin de saboter la flotte ennemie. À la suite de cet exploit, elle obtient une statue à son effigie sur le sanctuaire, lui conférant du prestige pour sa famille et devenant une modèle dans le monde grec.

Les auteurs anciens, à l'image d'un Hérodote, Thucydide ou Tite-Live, mettent en scène des familles prestigieuses dans leurs récits, autrement dit qui se distinguent par des actes hors du commun que ce soit sur les champs de batailles ou au sein des assemblées politiques. Les aristocrates, signifiant « les meilleurs », sont des familles présentes dans le monde grec et à Rome, dans toutes les cités grecques autour de la Méditerranée jusqu'à la ville de Rome, et qui monopolisent le pouvoir dans des systèmes politiques aussi variés que ce soit république, oligarchie, royauté ou tyrannie. Ces familles, oikos en grec et domus en latin, se conçoivent comme des lignées horizontales à partir d'ancêtres communs et verticales à partir de plusieurs différentes branches et rentrent dans ce que Pierre Bourdieu, sociologue français, définirait comme des logiques de distinction sociale qui passent notamment par le prestige. La place que les sociétés accordent à ce critère pourrait expliquer la domination qu'exercent quelques familles sur les autres. Le prestige, comme élément distinctif, devient alors un critère pertinent pour dégager des continuités et des ruptures dans les stratégies de

distinction sociale sur un temps long, du V^e siècle au 11^e siècle, sur une échelle d'analyse qui va au-delà du simple événement. Il est également intéressant d'analyser des sociétés grecques et romaines, qui cohabitent, se mélangent, au point que l'historien Paul Veyne a pu parler d'un empire gréco-romain. Ces familles prestigieuses écrivent leurs propres histoires et il serait vain de vouloir démêler le vrai du faux, ce qui n'est pas la démarche de l'historien, mais d'étudier comment ce discours a un impact sur les autres familles au point de justifier une domination. Pour cela, il est possible de s'appuyer sur les études récentes de Christophe Badel dans La noblesse dans l'empire romain (2005) qui traite aussi de la période républicaine mais aussi avec Nadine Bernaud dans Femmes et sociétés dans la Grèce antique (2011) qui montre que les femmes ne sont pas des actrices muettes dans les stratégies visant à accroître son prestige.

Dans quelle mesure les familles prestigieuses, dans les sociétés grecques et à Rome du V^e au 11^e siècle, dominent les sociétés par des logiques de distinction, de compétition et d'alliance ? Pour répondre à ce questionnement, il faut définir ce qui constitue les fondements du prestige (I) qui permet la domination sur les sociétés (II) au risque d'une compétition exacerbée qui peut conduire à l'extinction (III).

Les sociétés grecques et romaines reconnaissent trois critères caractéristiques d'une famille prestigieuse : valeurs et origines mythiques, fortune et rôle politique.

L'un des éléments frappants lorsque l'on consulte les sources antiques ce sont les noms. Ces familles ont des noms qui permettent de les distinguer mais en quoi un nom avait plus de prestige qu'un autre ? Le nom est une construction sociale qui raconte une histoire. Dans le monde grec, Christophe Fèbathe dans son article « En avoir ou pas. Le nom dans la Grèce classique » fait

dans l'ouvrage « Histoires de familles dans le monde grec et à Rome (2018), a montré comment se construit le prestige autour d'un nom. Par exemple, les individus se définissent selon leur nom et celui de leur père (« Je suis Appolodore, fils d'Appolodore ») et l'on constate que des familles réutilisent régulièrement le même prénom du grand-père au petit-fils. A force de répétition et de transmission, le nom devient un élément distinctif qui confère du prestige. Le nom peut remonter jusqu'à une origine mythique à l'image d'Alexandre de Macédoine qui prétend descendre du héros Hercule et ainsi revendiquer une partie du prestige du personnage. Le cas est plus flagrant à Rome où le nom repose sur la tria nomina constituée du ~~nomen~~, cognomen, praenomen, nomen et cognomen. Le cognomen est censé distinguer l'individu tandis que le nomen est porté par l'ensemble de la gent descendant d'un ancêtre fondateur. Le nom confère déjà une forme de prestige, surtout si la lignée descend d'un des pater, père de famille, de l'entourage de Romulus, fondateur mythique de Rome, mais le cognomen devient aussi une forme de patrimoine. Ainsi pour la famille des Cornélii, le surnom Scipionis, qui pourrait venir d'un ancêtre ayant exercé une fonction militaire (ebumeum cipo signifiant bâton de commandement), devient récurrent à partir de 298 et se patrimonialise ce qui est paradoxal car il est censé distinguer les individus d'une même famille. A la mort d'Alexandre le Grand en 323, les royaumes diadoques issus des commandants d'Alexandre forment des dynasties autour d'un nom comme Ptolémée avec les Lagides en Égypte. Au-delà du simple nom, les familles prestigieuses se doivent de respecter un code et des valeurs qu'elles construisent elles-mêmes. Pour les femmes, un moyen de se distinguer et d'assumer son devoir de maternité qui perpétue le corps social. Ainsi Cornelia, mère des Gracques, donne douze enfants dont trois parviennent à l'âge adulte, elle est le symbole de la matrone, la femme légitime, qui accomplit son devoir pour la cité et Tite-Live rapporte qu'elle est la première femme à obtenir une statue à son effigie sur le Forum au portique Metelli au II^e siècle. Dans le monde grec, les femmes légitimes se doivent d'être modeste comme l'indique l'inscription sur une stèle funéraire du IV^e siècle à Dionisia (IG II-III, 11162) :

« Ce ne sont pas les robes, les bijoux, qu'elle aimait plus

que tout cette femme, mais son mari et la modestie». Pour ce qui est des hommes, Caton l'Ancien (235-149) théorise le mos maiorum, les valeurs des ancêtres qu'il faut respecter pour être honorable et ainsi accroître son prestige. L'on peut citer par exemple la valeur au combat qui est partagée par l'ensemble des sociétés grecques et romaines le long de la période.

Un autre critère constitutif d'une famille prestigieuse est la fortune mais cela dépend de la manière dont elle est acquise. Rome et la plupart des cités grecques classent les individus en fonction du cens. Il est honorable que la fortune provienne d'un domaine foncier. A Sparte, les familles de citoyens appelées homoioi (les semblables) doivent fournir régulièrement de la nourriture pour des banquets et si l'on manque d'argent pour assurer ce devoir alors le citoyen est déshonoré. De même à Rome, les sénateurs doivent justifier d'une fortune d'un million de sesterces. Sachant qu'ils ne peuvent exercer le commerce qui est infamant, ils ont recouru à des fêtes-mémorielles pour contourner cette interdiction et maintenir leur rang. L'argent est alors un élément conférant du prestige dans la mesure où il permet d'être dans les classes dirigeantes de la société.

Enfin, l'argent conditionne l'accès à des fonctions politiques importantes qui permettent d'assurer le pouvoir. A Rome, la plus haute charge est celle de consul qui ne peut être exercée que par des sénateurs. Avoir un ancêtre ayant exercé cette charge prestigieuse détermine la noblesse de la famille. En Égypte, la royauté lagide s'inscrit dans la continuité de la fonction de pharaon. Et à Athènes, les stratèges sont les seuls magistrats élus dans la plus haute classe censitaire. Consul, roi ou stratège, l'exercice d'une fonction politique élevée confère du prestige à certaines familles privilégiées.

Le nom et les valeurs, la fortune et l'exercice d'une fonction politique constituent un ensemble déterminant le prestige d'un petit nombre de familles.

Dans la perspective de répondre à notre problématique visant à montrer la domination des familles prestigieuses, il convient de montrer que le prestige définit précédemment permet de restreindre l'accès au pouvoir politique et que des alliances se mettent en place ainsi que des moyens de distinction pour se maintenir parmi

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBF Section/Spécialité/Série : 1000E

Epreuve : 101 Matière : 0746 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les familles dirigeantes.

Les familles ayant accès au pouvoir ont intérêt à ne pas s'affaiblir pour maintenir leur domination. Les familles prestigieuses se reconnaissent entre elles, se partagent les fonctions politiques. Entre 233 et 133, la moitié des consulats est exercé par dix gentes. A Athènes, Périclès est élu stratège pendant dix années consécutives tandis qu'à Sparte, les deux rois sont issus de seulement deux familles. Ceci est possible car l'ensemble de la société leur reconnaît le droit d'exercer ces fonctions et notamment parce que ce sont des personnages issus de famille prestigieuses. Le prestige s'accroît par la domination politique et la domination politique se fait grâce au prestige. C'est ce que résume l'éloge funèbre de Tubilius Cornelius Scipio Hispanicus, censeur en 139 : « J'ai égalé le prestige de mes ancêtres. Ma carrière a accru la noblesse de ma lignée ».

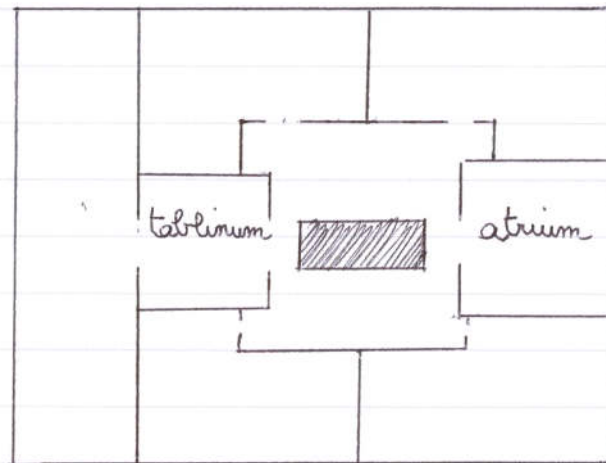
Il convient alors, par des alliances matrimoniales à perpétuer la noblesse d'une famille, voire à l'augmenter. Le poète grec Théophraste dans La Tondue, dresse une liste de critères pour un bon mariage : l'honneur, l'importance dans la cité. Pourtant, le plus important est la fortune ou qu'elle conditionne l'accès aux charges. C'est pour cette raison qu'Alcibiade, l'archétype du séducteur, se marie avec Hipparchie qui fournit une dot de 40 000 drachmes. Que ce soit pour le gamos grec ou le conubium à Rome, la dot dans les mariages aristocratiques devait s'élever à 10-20% d'une fortune. Il ne faut pas négliger l'honorabilité et personne ne songerait à épouser une personne ayant fait le combat. Plutarque, né en 45 de notre ère, dans sa Vie de Lycurgue rapporte qu'à Sparte, les hommes n'épousent pas les filles des blessés, les soldats qui abandonnent leur bouclier en fuyant car cela nuirait le prestige de la famille.

Il n'est pas concevable pour une famille aristocratique de ne pas perpétuer la lignée. Florence Gheuchanoc, pour la revue « *Rondes Anciens* » de février 2018, publie un article sur les agamei en Grèce, les célibataires. Elle évoque le cas du général spartiate Dercyllidas qui, bien qu'ayant acquis son prestige par des victoires contre les Perses dans les années 490, se voit infliger des peines infâmantes car il est célibataire à plus de 35 ans. Il est interdit des fêtes des Gymnopédies et doit défilé tout nu en tenue sur la place publique en récitant des blâmes. Ce cas s'explique par l'oligarchie et le manque de citoyens à Sparte mais il est convenu dans l'ensemble du monde grec que le célibat diminue le prestige d'un individu.

En plus de la domination politique et les alliances matrimoniales, un moyen d'assurer son prestige est de se distinguer par des actions ponctuelles et durables dans la sphère publique. C'est le cas lors de fêtes où une victoire à des jeux permet à des participants de remporter des couronnes. L'on retrouve cette inscription au sanctuaire de Delphes : « Des rois de Sparte, sœur et fille - Kynioka - mon char et mes chevaux rapides triomphèrent et j'ai dressé ce groupe. En Grèce, mon, jamais femme n'obtient cette couronne » (Anthologie Palatine, XIII, 16). Kynioka, issue de la famille royale de Sparte, se distingue en 396 et 392 aux jeux olympiques et inscrit sa victoire dans le temps. Les grandes familles ne se contentent pas d'actions ponctuelles pour accréditer leur prestige mais l'inscrivent dans le temps. Il n'est pas rare dans une domus, une maison de l'aristocratie romaine, qu'un homme important reçoive ses clients dans l'atrium où ~~sont peints~~ figure un stemata, un arbre généalogique pour afficher la noblesse de la famille. Le noble règle aussi ses affaires dans le tablinum, le bureau où des masques funéraires de ses ancêtres prestigieux sont présents. Le uis imaginis, le droit à l'image, permet à un citoyen d'obtenir un moulage en cire du visage d'un défunt ayant exercé une fonction importante dans la cité. Un

modèle est présent au Centrale Montemartini avec la statue du Togato Barberi qui pourrait dater venir du 11^e siècle.

Coquis d'une domus pour la localisation de l'atrium et du tablinum où l'on doit pouvoir distinguer les marques funéraires depuis l'atrium :



Ces marques sont affichées lors des cortèges funéraires à Rome qui traversent la ville jusqu'à l'extérieur de l'enceinte où sont ~~enterrés~~ déposés les corps. Les familles affichent leur prestige en construisant des tombeaux somptueux comme celui des Cornélius sur la Via Appia, qui est utilisée de 270 à 140, et où il y avait trois immenses statues à l'entrée. Il y a une volonté de rendre le prestige durable dans l'architecture. À Rome, entre 350 et 200, sur 37 temples construits, 32 le sont par des généraux soucieux d'inscrire leur victoire dans le temps. Enfin, ces formes d'évergétisme visant à embellir la cité sont des moyens de se distinguer entre les autres aristocrates, un mode d'expression valable en Grèce et à Rome.

La domination des familles prestigieuses sur la société est possible par l'exercice de fonctions politiques, des alliances matrimoniales et l'inscription du prestige dans le mobilier et l'architecture.

Toutefois, la compétition entre les familles pour se distinguer amène certaines à disparaître car maintenant sa place implique des sacrifices tandis que d'autres profitent de la place laissée vacante.

Une réalité ~~prof~~ omniprésente dans ces sociétés est celle de la mort. Fréquente à la guerre et pendant l'enfance, ce sont les deux sacrifices ultimes qui sont reconnus comme des morts honorables, donc prestigieuses. Il faut mourir d'une belle mort

même si cela entraîne la disparition de la famille. Cette équivalence entre le lit et le champ de bataille se retrouve dans la bouche de Médée, dans la pièce éponyme d'Euripide : « Aller au combat trois fois le bouclier au flanc, je le préférerais à enfanter une seule ». Et Plutarque de souligner qu'à Sparte seules les femmes mortes en couche et les hommes tombés au combat avaient le droit d'avoir leurs noms inscrits sur les stèles funéraires. La guerre est l'un des meilleurs moyens d'accroître son prestige mais aussi le plus dangereux et les aristocrates qui exercent les fonctions militaires importantes y sont contraints pour prouver leurs rangs. A la bataille de Leuctres en 371, une large partie de la famille royale spartiate est décimée car elle mène les hommes au front pour prouver leur courage. N. Rosenstein dans Imperatores Victi souligne les dégâts des guerres sur la noblesse romaine. En 216, à la bataille de Cannes, Hannibal Barca et ses armées tuent plus de 80 sénateurs, les deux consuls et d'autres magistrats importants. Le prix à payer pour maintenir son rang est élevé au point qu'au II^e siècle il y a deux fois moins de familles nobles qu'au IV^e siècle à Rome.

D'autant plus que la compétition entre les familles peuvent être sanglantes. La course au prestige renforce les luttes et ce n'est pas parce que des familles effectuent des mariages qu'elles sont alliées durablement. C. Meier a démontré que les familles exerçant le consulat à Rome n'avaient pas de stratégies politiques à long terme. Par exemple, Paul-Émile est marié à Sempornia, sœur de Tibère et Caius Gracchus mais cela ne l'empêche pas d'être un farouche opposant aux Gracques qui précipite leur chute en 133 et 122.

La réduction de l'aristocratie dans le corps cirque pousse certaines familles à s'élargir et à créer une endogamie entre quelques grandes familles. Un homo novus est un homme nouveau à Rome, ce qui signifie qu'il accède pour la première fois au consulat, il est le premier dans sa famille à exercer cette charge. Ces personnes deviennent de plus en plus présentes à Rome à la fin du II^e siècle. Elles accèdent à cette charge en s'enrichissant par les conquêtes qui deviennent nombreuses en Afrique et en Grèce et cette fortune leur sert pour bâtir leur prestige et s'élever au rang des familles aristocratiques. A Athènes, l'ouverture du corps cirque et la montée en force d'hommes dont la fortune est

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : E.B.F. Section/S spécialité/Série : 1000E

Epreuve : 101 Matière : 0746 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

serie du commerce, à l'image d'un Cléon, pousse les aristocrates à s'approprier le pouvoir et restreindre le corps civique. Cela arrive à plusieurs reprises lorsque une partie des citoyens est éloignée de la cité à cause des guerres du Péloponnèse. En 404, puis 411, des oligarques restreignent le pouvoir à trente puis quatre cents familles et s'empressent de supprimer le misthos, l'indemnité que recevaient les citoyens pour participer aux institutions politiques. Cela traduit une peur des aristocrates de voir leur pouvoir menacé par des hommes nouveaux qui sont capables de les contester en utilisant les mêmes stratégies pour acquérir du prestige. A Sparte, le refus d'ouverture précipite la chute de la cité qui n'a plus assez de citoyens répondant au critère censitaire.

Ainsi, ~~il ne suffit pas~~ la course au prestige est une entreprise périlleuse qui peut entraîner la disparition de grandes familles d'où la nécessité d'ouverture vis-à-vis d'hommes nouveaux pour partager la domination sur le corps social.

En somme, le prestige est une arme à double tranchant tenue par certaines grandes familles pour assurer leur domination sur l'ensemble de la société. Le paradoxe est qu'il faut ~~du~~ du prestige pour être une grande famille et que seules les grandes familles semblent pouvoir acquérir du prestige. Car les fondements du prestige, notamment par le mariage, l'enrichissement et la guerre se diversifient. Le spectre de la disparition engendré par la forte mortalité des sociétés grecques et romaines incitent les familles aristocratiques à s'ouvrir davantage pour maintenir leur domination et c'est pour cette raison que les femmes sont poussées à enfanter en nombre.

Concours section : CAFEP CAPES (PRIVE) HISTOIRE GEOGRAPHIE

Epreuve matière : COMPOSITION HIST OU GEOGRAPHIE

N° Anonymat : A000258390

Nombre de pages : 12

17 / 20

Cette politique se poursuit sous le principat d'Auguste qui cherche à maintenir une noblesse dans son empire. Deux consuls célibataires proposent en 9 de notre ère, la lex Oppia visant à punir les couples célibataires. Il y a une continuité dans ce qui est considéré comme prestigieux.

..10/12.

